



Contribution de Mountain Bikers Foundation au débat sur la création du Parc National de Fontainebleau

Mountain Bikers Foundation est une association apolitique et non partisane, reconnue d'intérêt général qui a pour principal objectif de favoriser le développement du VTT en harmonie avec la nature et les autres usagers. Elle regroupe une grande partie des marques, des clubs et associations, des professionnels et adhérents individuels. Elle représente de fait l'ensemble de la communauté vététiste de France.

Notre souhait est de voir la pratique de loisir, la protection de l'environnement à Fontainebleau et la gestion des usages sur le massif, menée à des issues justes dans l'intérêt du plus grand nombre. Notre slogan est par ailleurs « Pour un équilibre entre Pratique et Nature ».

Nous souhaitons ajouter que nous sommes présents autour de la table du projet de Parc National des Calanques. Nous disposons donc d'une expérience en matière de déroulement de ce type de processus concertation.

Le VTT, comme vous le savez sûrement, est l'un des sports les plus pratiqués en France et sur le Massif de Fontainebleau. Le vélo est le deuxième sport de français et le VTT regroupe à lui seul 13,9 % de la population (Observatoire du Sport IPSOS/FPS), soit près de 9 millions de nos compatriotes.

Le VTT est par ailleurs le côté « vert » du vélo ! Le VTT est un excellent support pour faire découvrir l'environnement aux plus jeunes et favoriser l'éducation à l'environnement de manière ludique et en couvrant un territoire plus important tout en leur évitant les pièges de la sédentarisation.

Le Parc National de Fontainebleau est-il utile ?

Le statut de Parc National est associé à une idée de procédure extrêmement lourde, couteuse mais néanmoins réellement volontariste. Il doit selon Mountain Bikers Foundation être utilisé avec parcimonie pour protéger des écosystèmes extrêmement fragiles et pauvres sur lesquels toute activité humaine est une réelle menace. C'est notamment le cas des territoires protégés dès les débuts du réseau (montagnes au dessus de 2000m et milieu marin de Port-Cros)... Ce type de dispositif, de par sa capacité à légiférer sur son territoire, prend très souvent des mesures fortes à propos des loisirs sportifs de nature (sauf dans les Cévennes dont la réglementation est bien moins répressive). Il est alors tenté d'interdire certaines pratiques, dont le vélo et d'autres sports de nature jugés « agressifs ».

Nous pensons qu'il vaut mieux favoriser les réflexes vélo et nature à deux pas de la Capitale, plutôt que de les réprimer.

Nous préférons des outils bien plus adéquats à des politiques de canalisation de la sur-fréquentation tel que le classement « Grand site de France » ou « Parc naturel Régional » ou le statut actuel de Forêt Domaniale accompagnée des Réserves de Biosphère, bien moins répressifs à une échelle territoriale importante, plus sensibilisateurs et de bien meilleurs dispositifs pour assurer des aménagements afin de canaliser une fréquentation importante.

Le Parc National de Fontainebleau est-il souhaitable ?

Mountain Bikers Foundation rejoint la majorité des usagers : le Parc n'est pas souhaitable. D'autres outils sont bien plus souhaitables pour la protection de ce massif.

Nous sommes largement pour la protection du massif de Fontainebleau : de l'urbanisation, de l'utilisation de la voiture ou de loisirs motorisés de façon intensive, de la sur-fréquentation de « Points chauds », etc...

Mais, le Parc National interdit théoriquement tout aménagement et donc toute possibilité d'accueillir du public dans de bonnes conditions pour la conservation des milieux à Fontainebleau... Pour gérer cet afflux, est-il réellement souhaitable de mettre en place un Parc fermé, dont la visite est assujettie à un droit d'entrée (Parc du Kilimandjaro ou de l'Aconcagua pour prendre quelques exemples à travers le Monde...) ?

De plus, le statut de Parc national équivaut à une avalanche d'interdits dont les autres forêts de la Grande Couronne parisienne n'ont pas à subir les conséquences, par concentration ailleurs des « comportements à problèmes ».

Il s'agirait d'un dispositif protégeant efficacement les écosystèmes du massif forestier, mais au prix de la répression sur un des rares espaces considéré actuellement comme sauvage, pour les loisirs, en Ile de France.

Enfin, le réseau Parc National bénéficie d'une image forte et engendrerait une fréquentation encore plus importante. Nous ne souhaitons pas que le Massif devienne une immense base de loisirs. A certaines périodes de l'année, des sites sont déjà à saturation. Les dimanche soir et lundi matin, des secteurs (les Gorges de Franchard et d'Apremond, la Caverne des Brigands, les Rocher Cuvier Chatillon et St Germain, Mont Aigu, la dame Jouanne...) sont de véritables décharges où l'impression est qu'un "ouragan" est passé (végétaux arrachés, branches d'arbres cassées, grandes traces de passages hors sentiers et chemins...).

La Forêt "subit" déjà 17 à 19 millions de visites par an et ce chiffre risque de considérablement augmenter si le Massif devient Parc National.

Un parc peut-être un outil très riche et intéressant pour la conservation, la prévention et l'éducation, il ne faudrait pas que sa notoriété, aux portes de la Capitale, ne desserve son objectif premier.

Le Parc National de Fontainebleau est-il réalisable ?

Ce parc national est réalisable s'il y a une réelle volonté politique en faveur de la sensibilisation, plutôt que de la mise en place unilatérale d'une structure puissante et répressive.

En termes d'investissements financiers de l'Etat et des Collectivités Locales qui financeront ce dispositif,

- vaut-il mieux dépenser pour une Police de la Nature qui fera respecter une réglementation répressive et dure, aux prix de sacrifices financiers sur la sensibilisation et l'éducation ? Il est en effet indéniable que sur les quelques 20 millions de visiteurs/an, de très nombreux PV devront être dressés pour faire respecter la future réglementation
- ou alors vaut-il mieux investir dans des aménagements sérieux, écologiques, favorisant l'émergence de comportements respectueux vis-à-vis de l'environnement bellifontain ?

Sa réalisation devra intégrer une réelle concertation, une réelle écoute des associations d'usagers et des professionnels.

Le classement en Parc national d'un massif forestier à deux pas d'une capitale européenne est un pari fort ! Mais ce pari fort impose aussi des contraintes fortes (prise en compte de la fréquentation, de la présence d'un tissu associatif et économique important, etc...) qu'il faut dès à présent prendre en compte pour que la protection de la Nature ne se transforme pas en une chasse à l'amoureux de la Nature !

En forme de synthèse nous souhaitons, je le pense, comme une grande partie des associations présentes dans le collège usagers, que les activités de loisir traditionnelles puissent subsister lors du futur classement du massif de Fontainebleau.

Toutes ces activités doivent néanmoins se responsabiliser face à leurs impacts éventuellement avérés (scientifiquement, politiquement et en interne) sur l'environnement, les habitats, la faune et la flore, les autres usagers. Elles doivent engager, dès à présent, un travail de fond sur la sensibilisation de leurs pratiquants au respect des écosystèmes et des autres usagers.

Nous souhaitons enfin que la concertation pour la réflexion et la mise en place de ce futur Parc se fasse dans la transparence, dans l'écoute mutuelle et par l'intermédiaire de mains tendues entre association et avec les instances décisionnelles. Que les incidents de début de parcours soient porteurs de bons espoirs pour cette concertation.

Grenoble & Cesson, le 7 mai 2010.
Version modifiée le 18 mai 2010

Le Bureau de Mountain Bikers Foundation,
Marc Morin, représentant local MBF.